

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENT POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro 50 c.

Le volume mensuel, 12 fr. broché, — 17 fr. relié et doublé sur tranches.

ÉTRANGER (faux poids) : Un an, 27 fr. ; — Six mois, 14 fr. ; — Trois mois, 7 fr. 50.

38^e Année — N^o 1944 — 30 Juin 1894

Directeur : M. ÉDOUARD DESFOES

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle on n'aura pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits et des lettres reçues.



M. CARNOT SUR SON LIT DE MORT. — (Dessin de M. PARYS.)

COURRIER DE PARIS

Je m'efforce autant que possible, on le sait, d'écartier de ce Courrier tout ce qui touche à la politique, tout ce qui attriste et divise.

Mais il m'est impossible de ne pas saluer au passage, avec une émotion profonde, le nom de celui qui, élevé au premier poste de l'Etat, vient de tomber, dans l'exercice même de ses fonctions si dignement remplies, sous le poignard d'un misérable assassin.

Accueilli la veille par les cris enthousiastes de la population lyonnaise, heureuse de fêter le Président de la République, M. Carnot, lâchement frappé, a vu soudain ces acclamations se changer en un deuil universel.

La France, qui perd un grand citoyen, lui devra encore de la reconnaissance pour les témoignages de sympathie unanime que sa mort lui a valu, et sa mémoire, du moins, restera vivante dans tous les cours.

La part faite l'imprévu, chroniqueurs mes frères, il ne faut pas nous dissimuler que nous allons entrer dans la morte saison. Oh ! ce ne sera pas tout à fait la famine. Il y a heureusement un approvisionnement de conserves qui supplée, l'été, aux insuffisances du menu.

On a, par exemple, la ressource d'un enlèvement imaginaire, survenu aux eaux de Trois-Etoiles ou sur la plage de Nimpportville. Très apprécié, ce hors-d'œuvre, quoi qu'il ait servi bien des fois. On a aussi les descriptions acharnées sur le monde du sable et du galet, les ironies aimables et faciles sur les gogos des deux sexes qui viennent demander la santé aux stations thermales. On a les plaisanteries perpétuelles sur le train des maris. On a encore les variations sur la Fête du 14 Juillet et ses lampionnades, sans compter de l'inattendu.

Mais il n'en est pas moins vrai que nous entrons dans les mois maigres et que Paris va se vider à grande vitesse.

Il est pourtant une expérience qui serait bien faite pour ralentir les ardeurs du tourisme et dont je vous recommande, le cas échéant, de suivre en fidèle observateur les péripéties amusantes, la première fois que vous serez dans une gare et que, sur des rails voisins, se trouveront un train en partance et un train sur le retour. Trains, bien entendu, à destination lointaine.

Ils sont là, ceux qui vont quitter Paris : ils sont là, lestés de bagages et d'espérance. Un mois de voyage circulaire ! Quelle douce ivresse ! Surtout si l'on s'en rapporte aux promesses des prospectus. Ils verront ceci, ils savoureront cela, ils grimperont sur ce sommet, ils descendront dans ce ravin, ils admireront cette vieille cathédrale, ils s'engouffreront dans cette grotte profonde. Quelles riantes perspectives !

Et, tout frémissants d'impatience, on les voit sur le quai, arpentant de long en large, consultant tour à tour leur montre et l'horloge de la gare, jouant enfin le prologue du départ auprès des wagons bondés.

Mais soudain un coup de sifflet aigu a retenti. L'autre train jumeau est arrivé, ralentissant son *clic clac*, rebondissant sur les plaques tournantes, s'arrêtant enfin aux cris des employés répétant : Paris... Paris...

C'est alors qu'un changement à vue s'opère, changement dont les péripéties sont particulièrement curieuses à suivre. Des voitures qui se sont ouvertes sont descendus les voyageurs du retour, les mêmes qui, quelques semaines avant, s'en étaient allés fringants et pleins d'illusion. Ils rentrent, les pauvres, harassés, encharbonnés, suant, soufflant, affaiblis sous le poids des sacs à main et des couvertures de voyage. Sur tous les visages se lit la même sensation, qu'on peut ainsi traduire à livre ouvert :

— Sapristi ! j'en ai assez et je ne recommencerai pas de sitôt. Quels éreintements ! Quelles

cuisines homicides ! Comme j'aurais mieux fait de rester tranquillement dans ma maisonnette de Sèvres, à portée des bois où chante le loriot !

Et, devant cette retraite de Moscou d'espèce nouvelle, les partants qui se cambrèrent si fièrement à l'heure et dont le sourire s'épanouissait si béat ont froncé le sourcil. Le doute amer a traversé leur cervelle :

— Ils n'ont pas l'air de s'être amusés tant que ça, nos chers prédécesseurs. Est-ce que, par hasard...

Mais la voix du conducteur coupe court à la tardive réflexion.

— En voiture, messieurs ! En voiture !

Et les partants s'empressent, pendant que les arrivants — revanche insuffisante, mais tout de même agréable — les regardent d'un oeil feroce ment satisfait, pensant :

— Allez vous éreinter à votre tour, bons jobards !

En vérité, je le répète, cette scène est pleine d'enseignements, et je vous engage à vous en offrir la contemplation. Hélas ! n'est-ce pas l'histoire de toute la vie humaine, avec cette analogie encore que l'expérience n'empêchera pas plus les uns que les autres de recommencer, l'année suivante, à se mettre en route vers un inconnu qui, au départ, s'appelle toujours l'idéal et, au retour, presque toujours la déception.

Idéal ! Déception ! Nous voilà de plain pied, avec ces deux mots, dans la question qui, depuis une huitaine, fait couler l'encre à flot. Non pas qu'elle soit neuve, cette question là, mon Dieu ! Elle est vieille comme l'humanité elle-même ; mais cet ancien thème de l'adultère vient d'être soudainement rajeuni par la variation de M. Viviani, zélé député.

Viviani, Paganini ! Carnaval de Venise, carnaval du mariage ! Si l'on avait le temps, on pourrait chercher dans ce rapprochement matière à quelques fioritures accessoires. Tenons-nous-en au sujet lui-même, que la presse traite en ce moment sur des tons si divers.

M. Viviani affirme que l'adultère n'est ni un crime ni un délit. Simple jeu de l'amour et du hasard. Quand le cœur parle, la loi doit se taire. D'ailleurs, le divorce est là qui suffit amplement à venger l'époux trompé.

Le divorce n'a-t-il pas plutôt pour effet de charmer celui des deux conjoints qui a trompé l'autre ? Voilà le point délicat. Si délicat qu'on a reconçu aux lumières des docteurs les plus exercés. M. Dumas est un de ces docteurs-là. On s'est naturellement adressé à lui. Sa consultation m'a semblé passablement obscure.

Et d'abord il ne faudrait pas confondre des problèmes tout à fait distincts. Il y a dans le code un article qui, celui-là, me paraît incontestablement abominable : c'est celui qui, dans une situation donnée, fait du mari un assassin légal. Cette autorisation de tuer, odieusement insérée dans la Bible de la loi, est un reste de barbarie idiote. Et voyez à quelles conséquences extravagantes le maintien de cet article-là peut en arriver. Supposez que demain on abolisse la peine de mort en France, comme beaucoup de gens le demandent, les scélérats de toute espèce seraient à l'abri du suprême châtement ; seule la femme qui aurait trompé son mari pourrait être exécutée par celui-ci *propria manu*. Ne serait-ce pas de la stupidité pure ?

Si donc M. Viviani se bornait à réclamer la radiation de ce paragraphe sauvage, il faudrait applaudir avec unanimité ; mais il va plus loin, beaucoup plus loin : il ne veut plus de pénalité du tout. Ici la chose se complique.

La proposition du réformateur dit tout simplement aux deux sexes :

— Trompez-vous les uns les autres. Ça ne tire plus à conséquence, du moment où vous pouvez divorcer.

Pardon ! mais alors le mariage n'a plus aucune raison d'être. Vous mettez les gens mariés dans une situation complètement identique à celle des

amants qui s'adorent tant que ça leur plaît et qui se lâchent ensuite sans même se saluer.

Je ne veux pas examiner ce que vaudrait la combinaison ; mais, du moins, elle serait logique. Au contraire, maintenir le contrat en excitant les parties contractantes à le cribler de coups de canif, c'est vouloir organiser un état de choses qui serait, à coup sûr, plus puéril qu'honnête.

Les casuistes se sont aussi évertués avec entrain sur le cas de M. Coquelin.

Vous savez de quoi il s'agit, n'est-ce pas ? Coquelin a liquidé avec la Comédie-Française, mais l'inaction lui pèse et il voudrait jouer de nouveau à Paris. C'est là-dessus que le décret de Moscou est sorti tout seul de sa boîte, comme les diables à surprise, en criant : Halte-là !

Un bien démodé fantoche que ce décret de Moscou, et qu'on devrait bien se décider à relâcher dans les archives des vieilles lunes. En effet, quand on en étudie l'un après l'autre les articles, on s'aperçoit qu'ils rivalisent d'incohérence et d'inopportuniste.

Prenons le chapitre spécial qui intéresse en ce moment le public. M. Coquelin — ou un autre, peu importe — arrive par son talent à conquérir le sociétariat. Pendant de longues années, il fait encaisser de fortes recettes à la Comédie-Française. Lequel est l'obligé de l'autre ?

Il me semble, à moi, que la Comédie-Française doit plus à M. Coquelin que M. Coquelin ne lui doit. Je trouve qu'il a fort légitimement gagné la pension de retraite en trimant pendant trente ans ou même vingt ans, que ce n'est pas une raison pour prétendre l'enchaîner jusqu'à sa mort.

Si je ne m'abuse, il y a quelque part, dans la législation moderne, un paragraphe qui déclare que les vœux perpétuels sont abolis.

N'est-il pas prodigieusement cocasse qu'on prétende conserver pour les comédiens et les comédiennes seulement cette perpétuité qu'on a jugé bon de supprimer pour les religieux et les religieuses ?

En l'état actuel des choses, la Comédie-Française usera certainement d'un droit stipulé dans ses engagements, si elle traque M. Coquelin ; mais le droit est non monstrueux, dérisoire, et doit être biffé à bref délai.

Il y a là, dans un coin de la rue Richelieu, une maison où fleurissent un tas de privilèges d'un autre âge. L'organisation de cette maison, conçue par un despote, se ressent naturellement de cette origine ; elle est vexatoire, accaparante, monopolisante. Autant de raisons pour qu'on en finisse avec ce coucou obstiné.

Si aucun ministre n'a le courage de prendre l'initiative, ne se trouvera-t-il pas à la Chambre quelque député pour lancer le *Delenda Cartago* ?

En attendant, c'est la Préfecture de Police qui vient de brandir ses foudres. Sur quelles têtes ?

Bien peu nombreux sont, je crois, les spécialistes auxquels elle a résolu soudain de s'attaquer.

Il fut un temps où, sur tous les ponts, sur tous les quais, les parapets étaient garnis d'étalages nocturnes. Ces étalages offraient aux passants des statuette que, d'ailleurs, on ne s'empressait guère d'acheter. Vous connaissez le fameux mot d'un des petits Italiens qui pratiquaient particulièrement ce commerce :

— Est-ce que tu en vendis quelquefois, de tes statuette ?

— Jamais, monsieur, mais on m'en casse.

Il faut croire que la maladresse des passants n'en cassait pas assez, puisque, les uns après les autres, les étalagistes ont disparu. Ils avaient, toutefois, été remplacés par un certain nombre de nomades qui avaient perfectionné la méthode. Ces nomades, en effet, protégeaient la contre-façon avec un sans-gêne plein de désinvolture. On les rencontrait cheminant à travers les rues en portant dans leurs bras les statuette célèbres

des Falguière, des Mercié, des Dubois, des Saint-Marceau, etc.

Vous vous étiez sans doute demandé comment et pourquoi une inexplicable tolérance permettait cette exploitation illicite. Je ne me charge pas de répondre. Je constate simplement que ladite tolérance a brusquement cessé et qu'on a empoigné un certain nombre des exploités jusqu'ici impunis.

Oh ! rassurez vous : ça ne tirera pas à conséquence. On en poursuivra quelques-uns ; après quoi les choses recommenceront à suivre leur petit bonhomme de chemin. Il en est ainsi pour tant d'autres abus !

Cette intermittence de la loi est même un sujet de scandale dont l'autorité devrait prendre souci sérieusement. Mieux vaudrait presque l'impunité absolue et permanente que ce caprice inexplicable, injustifiable.

Comment aussi les artistes se laissent-ils dévaliser sans défendre mieux leurs propres intérêts ? Ne devraient-ils pas être les premiers à crier au voleur ? Au lieu de cela, ils se lamentent dans l'intimité sans agir. Mauvais système. Personne ne fait son devoir. Et la blouterie fleurit à l'aise.

L'art, d'autre part, vient d'être cruellement frappé par un deuil qui, pour avoir été prévu depuis quelque temps, n'en est pas moins cruellement ressenti. L'Alboni, la grande cantatrice, est morte.

C'était une des figures les plus sympathiques du Paris en vedette. On la voyait encore, au commencement de l'hiver, tous les jours, dans son landau invariablement ouvert, malgré les caprices de la température, monter l'avenue des Champs-Élysées et s'acheminer vers le Bois de Boulogne. Mais les passants, qui connaissaient bien ce bon et souriant visage tant de fois popularisé par l'illustration et la photographie, constataient presque de jour en jour sur les traits d'Alboni une altération de plus en plus profonde.

Et, en effet, elle était condamnée sans appel. Un cancer de l'estomac — la souffrance aime ces dérisions — rongait et minait lentement ce corps dont la robustesse semblait défier les ravages du temps.

Changement à vue rétrospectif : le même Paris avait jadis connu une autre Alboni qui débuta, il y a tout juste un demi-siècle, sur la scène des Italiens.

Tous les journaux contemporains constatent que ce fut un émerveillement, quand sonnèrent à l'improviste les belles notes puissantes de ce contralto sans rival.

Un peu ample de formes déjà, l'Alboni ne répondait pas complètement à l'idéal plastique de certains rôles. Elle était, par exemple, un page tant soit peu invraisemblable par les inégalités de son corsage. Mais elle était la première à rire gaïement de cet excédant de bagage, disant à Rossini, après une représentation de la *Cenerentola* :

— Je fais tout ce que je peux, cher maître ; ce n'est pas ma faute si j'ai l'air d'une délaissée que l'abandon ne fait pas maigrir.

Inutile de raconter la glorieuse carrière de l'artiste, dont la renommée avait su rester actuelle jusqu'en ces derniers jours. Vous savez quelle suite de triomphes ce fut, et aussi combien étaient recherchées les invitations qui permettaient d'assister aux soirées si exceptionnellement intéressantes que M^{me} Alboni-Ziéger donnait, deux ou trois fois par hiver, en son joli hôtel du Cours-la-Reine. Il y avait toujours la assistance et programme d'élite.

Parfois la virtuose elle-même se faisait entendre, et c'était une joie que d'ouïr cette chanteuse de grand style en qui ressuscitaient soudain les traditions d'un passé inoubliable.

Alboni avait aussi pour les jeunes débutantes une accueil maternelle. Combien elle en patronna ! Combien lui ont dû renommée et fortune !

Elle avait épousé, après avoir été d'abord comtesse Pepoli, un vaillant officier de notre armée, M. Ziéger, qui l'entourait de soins charmants. Ce qui lui faisait dire un jour, avec une exquise délicatesse, en faisant allusion à la différence d'âge qu'il y avait entre elle et son mari :

— Il pourrait avoir pour moi un dévouement filial. Il ne s'en contente pas et c'est d'une tendresse paternelle qu'il m'entoure.

Glorieuse carrière, caractère généreux, talent et bonté, voilà un assemblage peu commun, n'est-ce pas ? Et celle qui donna à son époque tant de méritants exemples ne saurait être morte tout entière.

~~~~~ Pour ne pas vous laisser sur cette impression de mélancolie, permettez-moi de vous offrir une primeur.

Un de nos amis, qui vient de voyager en Chine et au Japon, en a rapporté toute une collection de proverbes qui sont vraiment d'une originalité et d'une ironie très raffinées.

Il m'a permis de cueillir celui-ci à votre intention :

« Si tu veux être sûr que tes secrets seront bien gardés, ne prends jamais pour confidentes que des amis qui aient perdu la mémoire. »

Il me semble que la blague boulevardière ne trouverait pas mieux.

PIERRE VÉRON.

## Exposition de la Société Nationale des Beaux-Arts

PALAIS DU CHAMP-DE-MARS

V

En des articles précédents il a été parlé de quelques artistes affiliés au Champ-de-Mars, dont les ouvrages accusent un mouvement de recul, au rebours du progrès. Ce que j'ai publié alors se peut appliquer à d'autres. Ainsi, bien qu'il me coûte de la dire, parce qu'ils me sont tous deux sympathiques, MM. Friant et Muenier sont au-dessous aujourd'hui de l'idée qu'on s'était faite des ressources de leur talent. Ceux-là ne sauraient se plaindre de l'accueil qui salua leurs débuts. Le public, avec raison, ne leur marchandait point ses tendresses, ni la critique, les encouragements, les éloges, et il eût suffi à chacun de marcher droit devant soi pour s'assurer une fort belle carrière. Vous vous souvenez certainement du *Cathéchisme* de l'un, des portraits exquis, de la *Toussaint*, de l'autre. Nous sommes loin de compte cette fois. L'effigie de M. Antonin Proust, par M. Friant, ne sera défendue par personne, je pense. *Repas frugal*, ingénieusement installé dans son cadre, d'un pinceau précieux, *les Bribears*, le *Pêcheur*, finement observés et travaillés, sont d'une portée médiocre cependant, et il s'en faut que *Premier assaut* et *le Pain*, ouvrages de plus d'importance, s'imposent par des qualités d'imagination, d'agencement, de vision, de coloris, de facture.

Lui, M. Muenier semble s'appliquer à désharmoniser sa palette par l'abus des noirs lourds et des verts aigres. Il compose bien, mais exagère l'habitude qu'il a prise d'appuyer ses personnages sur des fonds de paysage détaillés avec une minutie indiscrète, incompatible avec l'unité, sans laquelle une œuvre d'art ne peut être parfaite. Néanmoins il y a encore de jolies choses dans ses ouvrages. De tous, le *Première Étoile* me paraît le mieux venu, à considérer la plantation du motif, l'effet, la couleur, l'exécution, et, Dieu merci, l'unité de laquelle le peintre, en cette circonstance, ne s'est point dispensé. *Le Calme* est un autre cadre assez séduisant. La jeune femme qui descend un chemin de la côte un panier plein de citrons au bras, est charmante. Ne l'avions-nous pas vue déjà, l'an passé, aussi de profil, dans un *Coin de marché*, du même peintre ?

Au contraire, M. Dinet ne laisse pas son talent s'étioler en des recherches puérides, et ce n'est pas dans son passé qu'il faut aller chercher ses mérites. Il a une exposition très variée : des sites africains, la *Montée à Bou-Sadda*, le *Ksar d'El Golia* dont on sent la vérité sans y être allé voir, quelques études bien senties, des portraits, celui de son père, entre autres, rencontré précédemment rue Boissy-d'Anglas ou rue Volney. — J'en ai parlé alors ; — enfin,

surtout, *Une Émeute*, souvenir des dernières bagarres du boulevard Saint-Michel. Dans le milieu flambe en plein un tramway couché sur le flanc, au travers de la toile ; les flammes montent droites, très hautes, échevelées. La lutte autour. Des agents se précipitent, se multiplient, le sabre au clair, bousculant et bousculés, culbutant et culbutés, assommant et assommés, et devant, au fond, de tous côtés, la foule irritée se démeut, fourmille, glapit, hurle. Cela est plein d'émotion ressentie, de mouvement, de tumulte. Observé curieusement, le coloris a une rare intensité sans appels aux noirs violents, ni aux clairs exagérés ; chaque attitude, chaque expression respire l'instantanéité de la vie ; chaque touche, libre et franche, signe, à ne s'y méprendre, la très intéressante originalité de l'auteur.

Il y a un délicat sentiment de finesse dans la *Toilette*, par M. Barton, et plus encore dans *Passé-temps*, du même. — Une mention favorable, en passant, à la *Tentation*, au *Pêcheur*, aux *Taches de Soleil*, de M. A. Binet ; au *Soir de Mai* de M. Leroy Saint-Aubert ; à la *Marine*, au *Cimetière* de M. Chevalier. — Sous une forme dure, insuffisante, les portraits de M. Blanche ont souvent bien de la vie. Témoins celui de M<sup>me</sup> M. B., déjà exposé à l'*Epatant*, et celui de M<sup>me</sup> la baronne B. M., costumée à la mode de l'autre siècle. — Des ouvrages de M. Smith se répandent toujours une saveur d'art pénétrante. J'en ai plus d'une fois déjà fait la remarque. Seulement, dans ses tableaux de cette année le peintre a pris des façons abandonnées certainement dangereuses pour son avenir. M. Smith ne doute pas de mes sympathies. Il m'attendra peut-être, quand, le voyant trébucher, je lui crie : casse-cou ! qui doit-on la vérité, sinon à ses amis ? Celui-là, expose sept ouvrages, mais un seul, poursuivi en conscience, réalisé à fond, ferait mieux notre affaire.

Le paysage numéroté 361, par M. Davis, par ses qualités d'exécution solide et de coloris, fait ressortir la paresse de facture et l'inconsistance de tant d'autres à la mode, pourtant. Un chemin rayé de gazon fuit de face, ou à peu près, vers un fond bocagé, entre deux haies épaisses. A gauche des sureaux en fleurs et des rosiers dits « du berger ».

Aux deux cadres de M. Agache, peintre-penseur et philosophe, il convient de s'arrêter à présent. L'un intitulé *le Vieux Conquérant*, l'autre tout bonnement *Étude de femme*, étude grave, qui n'épale aucune nudité galante, comme son titre pourrait le donner à croire. Non, la créature est jeune et belle, sans doute, mais sa lèvres hautaine paraît faite pour le commandement plutôt que pour le sourire, pour le baiser ; son œil grand ouvert a un air de menace et pas l'ombre de tendresse. On dirait une Bianca Capella brune. Haut vêtue, d'ailleurs, son costume d'étoffe rosâtre et de velours noir taillé sur quelque patron retrouvé du xve siècle. Le conquérant cheveu couronné de lauriers d'or, a posé sa main alourdie sur un globe terrestre, et il cherche là, d'un regard flasque, aux trois quarts éteint, les lieux où jadis il accomplit des exploits. Ce vieux héros, cette fille troublante sont représentés à mi-corps seulement. Ce sont œuvres d'un artiste réfléchi qui sait le but auquel il tend et ne s'épargne guère pour l'atteindre.

*La Sortie de la caserne* est la meilleure des huit peintures militaires, plus commerciales qu'artistiques, que M. Dufay expose. *Le Bon Samaritain* de M. Ménard est bien établi et d'un joli effet, très fin. — D'une belle allure et franchement campé le grand portrait de jeune fille blonde, en jupe grise et veste noire, par M. Guthrie. Et la tonalité en est agréable. De toutes façons mieux venu qu'un autre du même, celui de M<sup>me</sup> G... peint au hasard, à bride abattue. En revanche, l'effigie de profil d'un officier anglais, encore par M. Guthrie doit être citée avec de sérieux éloges. Voilà aussi un portrait de M. Whistler, le portrait du *Comte R. de Montesquiou-Fézensac*, aristocratique, d'une parfaite élégance, d'une coloration glauque et triste, d'un faire brumeux. Est-ce que l'œil de M. Whistler aurait le défaut de l'appareil photographique qui grossit tout ce qui avance et l'avoisine ? On le dirait à voir les pieds et le bas des jambes dans le portrait en question, trop développés pour le haut du torse, lui, trop étroit, pour la tête, elle, trop petite.

(A suivre.)

OLIVIER MERRON.

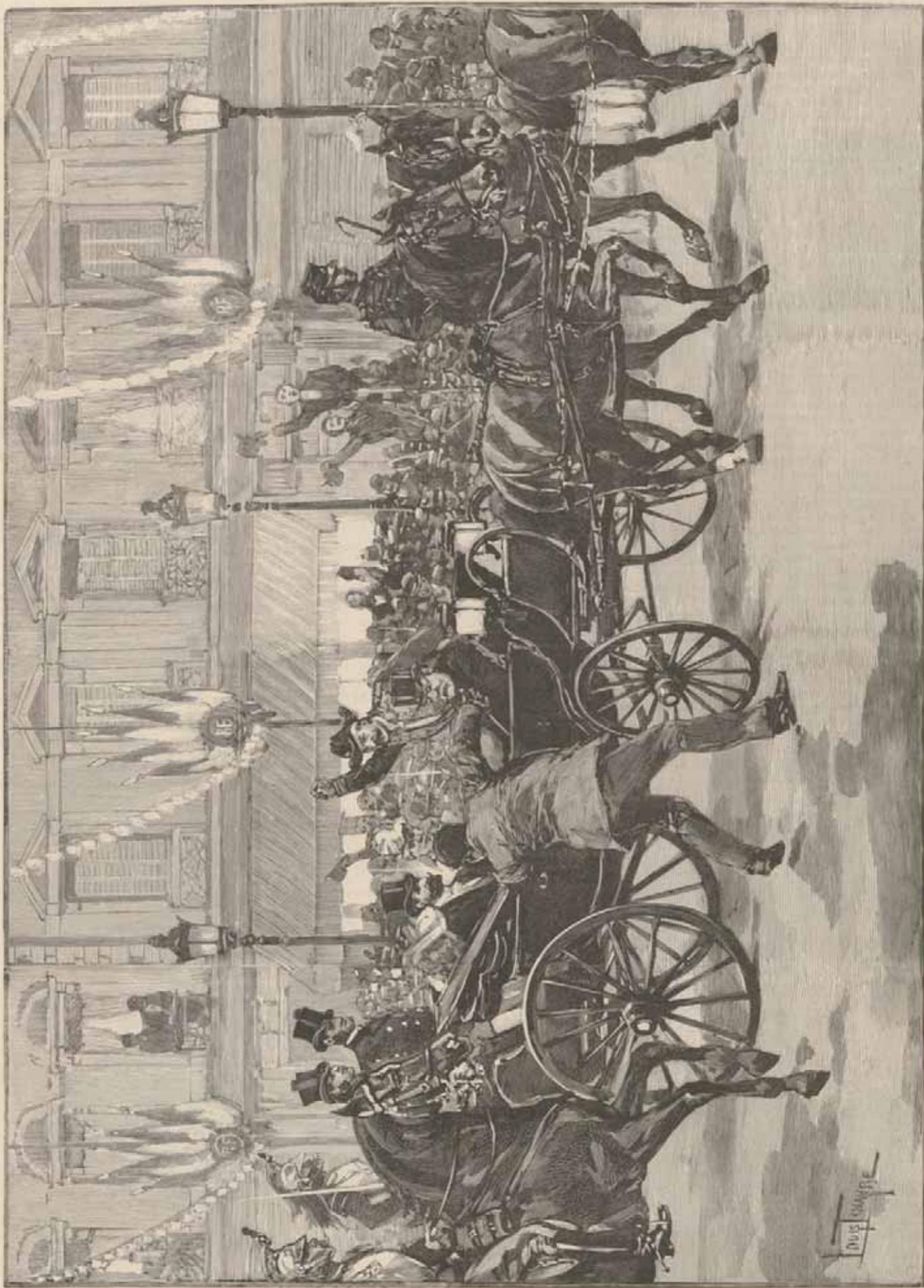


L'ARRIVÉE DU CORTÈGE OFFICIEL AU PAVILLON DE LA VILLE DE LYON.



M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SORTANT DE L'EXPOSITION DES SYNDICATS OUVRIERS.

LYON. — LA VISITE PRÉSIDENTIELLE A L'EXPOSITION LE 24 JUIN. — (D'après des photographies instantanées de notre correspondant, M. DE ROLLAND.)



LYON. — ASSASSINAT DE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. — (Dessin de M. L. TRAVIER.)

DUSSANGETTE

## PORTRAITS LYONNAIS

Les fêtes de Lyon, si tragiquement interrompues par le meurtre du président de la République, ont mis en lumière, dans le cadre imposant de cette belle cité, aujourd'hui plongée dans le deuil, trois notables physionomies que nous voulons peindre en quelques traits : celles du préfet, du maire et du président du conseil général du Rhône, qui avaient reçu à son arrivée l'hôte illustre qui peu d'heures après tombait sous le poignard d'un assassin.

M. Georges Rivaud, préfet du Rhône, est né à Poitiers, le 23 janvier 1816. Peu après la guerre, il faisait ses débuts dans la carrière administrative, dont il devait parcourir rapidement les diverses étapes.

Successivement préfet des Pyrénées-Orientales, de la Charente, du Calvados, de la Loire-inférieure, M. Rivaud fut appelé à la préfecture du Rhône en mai 1891. Homme du monde autant qu'administrateur habile, il réunissait toutes les qualités nécessaires pour prendre la succession de préfets tels que MM. Massicault et Cambon qui laissèrent Lyon pour devenir, l'un résident général à Tunis, l'autre gouverneur de l'Algérie.

Dans l'exercice de ses délicates fonctions, en présence d'opinions contraires et d'intérêts opposés, M. Rivaud a su ménager toutes les susceptibilités et s'acquiescer de nombreuses sympathies. Officier de la Légion d'honneur, de l'Instruction publique, commandeur de la Couronne d'Italie, grand officier de plusieurs ordres étrangers, il a reçu, en outre, une médaille d'honneur pour acte de courage. A l'occasion du voyage présidentiel, le préfet du Rhône venait d'être nommé commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur.

Maire de Lyon et commandeur de la Légion d'honneur, M. le docteur Gailleton est un des hommes qui honorent le plus la cité lyonnaise.

Né à Lyon, en 1829, il fit des études médicales exceptionnellement brillantes.

Nommé d'abord chirurgien-major de l'Antiquaille, puis professeur à la Faculté de médecine, sa haute



M. RIVAUD, PRÉFET DU RHÔNE. — (PHOT. BELLINGARD.)

notoriété scientifique lui donnait les moyens de réaliser promptement une grande fortune.

Au lieu de songer à ses propres intérêts, il se dévoua tout entier à ceux de ses concitoyens, à la prospérité de sa ville natale, et depuis vingt-trois ans, il a constamment consacré le meilleur de son temps à nos assemblées locales.

Envoyé pour la première fois au Conseil municipal en 1870 par le deuxième arrondissement qui, depuis, l'a toujours réélu, ce fut lui qui assura, avec une rare habileté, l'approvisionnement de Lyon, au nom de la Défense nationale.

Après un passage de quatre années au Conseil général, en qualité de vice-président, M. le docteur Gailleton entra au Conseil municipal, dont la présidence lui fut confiée.

C'est à ses démarches, aux garanties de sagesse et

de compétence que présentait son administration qu'est dû, pour la plus grande part, le rétablissement de la mairie centrale en 1881, c'est-à-dire la restauration de nos franchises communales.

Depuis lors, M. Gailleton n'a pas cessé d'être le chef de la municipalité lyonnaise.

C'est la meilleure preuve que sa gestion a été prudente, économe, utile et surtout profondément intégrée.

Sous son impulsion les travaux publics ont pris un grand développement : construction d'égouts, réparations et réfections des ponts, installation de l'éclairage électrique, érection de monuments.

Il aura attaché son nom à la transformation du quartier Gralée, transformation qui — en dépit des critiques intéressées, s'imposait autant par la nécessité de débarrasser le centre de la ville d'un foyer d'insalubrité, que pour empêcher le bouleversement de la fortune publique, dans le deuxième arrondissement, en modérant le très vif mouvement d'impulsion qui, depuis quelques années, porte la ville sur la rive gauche du Rhône.

M. le docteur Gailleton a été promu commandeur de la Légion d'honneur le 6 octobre 1888, lors du premier voyage de M. le Président de la République.

Aussitôt après l'attentat, c'est lui qui a donné les premiers soins à M. Carnot.

Il y a plus de vingt ans que M. Bouffier, président du Conseil général du Rhône, est, à titres divers, l'élu des Lyonnais, et, chose rare, à notre époque surtout, il n'a pas d'ennemis ! Homme loyal et d'une grande sincérité dans ses convictions, il a su conquérir l'estime de tous ceux qui l'entourent et même de ses adversaires politiques. D'un esprit large et conciliant, il a puissamment aidé le maire de Lyon, dont il fut le premier adjoint, au moment où le rétablissement de la mairie centrale rendait l'administration plus délicate.

Aussi, lorsqu'il vint au Conseil général, ses nouveaux collègues, d'un commun accord, le choisirent bientôt pour président. C'est en cette qualité qu'il prit part, il y a quelques mois, à la réception particulièrement brillante de l'amiral Avellan et des officiers de l'escadre russe. C'est en cette qualité aussi que, de concert avec le préfet du Rhône, le maire de



M. LE DR GAILLETON, MAIRE DE LYON. — (PHOT. TERRISSE.)



M. BOUFFIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL. — (PHOT. BELLINGARD.)

Lyon et les députés de la région lyonnaise, il a assuré le succès de notre Exposition universelle, ne ménageant jamais sa peine, quand l'intérêt de ses concitoyens est en jeu.

M. Bouffier est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1885.

E. DE ROLLAND.

## ASSASSINAT

ET

### Mort du Président de la République

Croquis de notre envoyé spécial M. Moutignis.

A la date du vendredi 22 juin, M. Carnot a quitté Paris pour se rendre à Lyon où il avait promis de visiter l'Exposition.

Le départ a eu lieu avec le cérémonial d'usage pour les voyages officiels. Il y a eu un arrêt à Dijon où une réception toute familiale a été faite au Président, et dès que le maire, le préfet et le général de Hay-Duraud l'ont eu salué, ils se sont retirés pour laisser M. Carnot avec son fils, lieutenant au 27<sup>e</sup> d'infanterie en garnison à Dijon, avec sa fille : M<sup>me</sup> Cunisset-Carnot, son gendre et leur filleule.

Nouvel arrêt à Mâcon, où M. Rivaud, préfet du Rhône, et le général Voisin, commandant de corps, étaient venus au-devant du chef de l'État. Dès lors, le voyage prend un caractère réellement officiel, et sur le parcours on aperçoit les maisons pavoisées et les populations en fête.

Le train présidentiel est entré en gare à six heures quinze.

M. Carnot descend, suivi par M. Charles Dupuy, président du conseil, le général Borius, les colonels



LE DOCTEUR PONCET.

CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HOPITAL DE LYON.

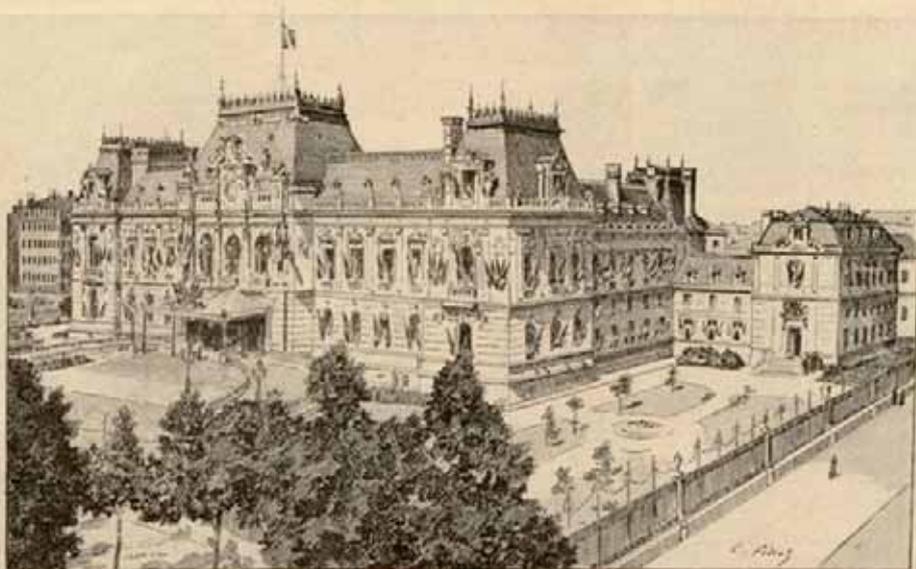
Chamois, Dalstein, le capitaine de frégate Marius-Darbel, MM. Tranchau, Bardeau, Adrien Dupuy, etc. ; et pendant que du fort de Sainte-Foy, les artilleurs tirent la salve réglementaire de 101 coups de canon, M. Gailleton, maire de Lyon, conduit le Président dans un salon de la gare, également décoré de verdure, de tapisseries et de trophées tricolores.

Dans ce salon, M. Carnot est reçu par tous les sénateurs et députés du Rhône, auxquels se sont joints un grand nombre de leurs collègues des autres départements.

M. Gailleton a souhaité la bienvenue à M. Carnot, qui lui a répondu de la façon la plus cordiale.

Puis M. Carnot s'est dirigé vers le landau attelé de quatre chevaux, conduit par des artilleurs, qui l'attendait à la sortie de la gare. Quand il a paru, la musique du 95<sup>e</sup> jouait la *Marseillaise* ; les troupes ont présenté les armes, et l'immense foule qui couvrait le terre-plein de la gare, le cours du Midi et la place Perrache, a poussé les cris de « Vive la République ! Vive Carnot ! »

Le cortège s'est formé dans cet ordre : le landau présidentiel où avaient pris place avec M. Carnot,



NOUVEL HOTEL DE LA PRÉFECTURE DU RHÔNE LE JOUR DE L'ARRIVÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

le maire de Lyon, les généraux Voisin et Borius ; une seconde voiture où se trouvaient MM. Charles Dupuy, Rivaud, Bouffier, président du conseil général du Rhône, et Adrien Dupuy ; une autre voiture pour la maison militaire du Président.

Les sénateurs et députés du Rhône, les conseillers généraux et municipaux occupaient les voitures suivantes.

Le landau présidentiel était précédé par un peloton de gendarmes et par un escadron du 7<sup>e</sup> cuirassiers.

Le cortège s'est mis en marche entre la haie double formée par les troupes de la garnison de Lyon sur le parcours de la gare à l'Hotel de Ville. Toutes les maisons étaient brillamment pavoisées, et l'enthousiasme de la foule se montait jusqu'à l'ovation.

A l'entrée de la rue de la République, un arc de triomphe avait été élevé. Bouquets et fleurs tombaient en pluie sur le passage de la voiture de M. Carnot.

C'est à sept heures que le cortège est arrivé à l'Hotel de Ville.

M. Gailleton a conduit M. Carnot dans le salon du rez-de-chaussée, et à l'allocution qu'il lui a adressée, le Président a répondu par quelques paroles très applaudies. Puis chaque membre du conseil lui a été présenté individuellement.

M. Carnot est ensuite monté au premier étage, où on lui a remis, dans le grand salon, un fort bel ouvrage : *Monographie de l'Hotel de Ville de Lyon*, par Tony Desjardins, imprimé à Lyon, et richement relié par un artiste lyonnais, aux armes de la ville.

Le Président de la République s'est alors montré au balcon donnant sur la place des Terreaux, dont l'aspect était superbe à ce moment.

La foule qui s'y pressait était invraisemblable, et c'est par des acclamations formidables qu'elle a salué M. Carnot.

A sept heures et demie ce dernier s'est rendu, toujours acclamé, à la préfecture, où avait lieu un dîner intime.

Les invités étaient MM. Dupuy, Rivaud, Rostaing, et Gravier, secrétaires généraux, les généraux Voisin et Bo-

rius, les officiers de la maison militaire et l'officier de garde.

Pendant la soirée, la ville a présenté une animation extrême. Une retraite aux flambeaux, organisée par toutes les musiques de la garnison, a parcouru les rues.

Lorsqu'elle a passé devant la préfecture, l'édifice a été embrasé de feux de Bengale.

C'est dans la matinée du dimanche 24, qu'ont eu lieu les réceptions des corps constitués et des diverses sociétés. Elles ont duré environ deux heures et demie, et elles ont pris une importance exceptionnelle, tant par le nombre des délégués de chaque corps que par la présence de nombreux fonctionnaires ou représentants élus des départements qui avaient tenu à venir saluer le chef de l'État ; c'est ainsi qu'on a remarqué la présence des préfets de l'Isère, de la Haute-Savoie, de la Drôme, de la Loire, les maires de Toulouse, Toulon, Perpignan, Saint-



LA CHAMBRE DE M. CARNOT.



LYON. — ARRESTATION DU COMMUNIER. — (Dessin de M. GÉNARDIS.)

Etienne, Clermont-Ferrand, Montbrison, etc.

Pendant toute la durée de la réception, le président de la République avait à ses côtés le président du conseil, M. Dupuy, le général Borius, les officiers de la maison militaire, MM. Tranchau et Adrien Dupuy, le général Voisin, commandant le 14<sup>e</sup> corps, le préfet du Rhône, les sénateurs et députés du Rhône, toujours à l'exception de M. Couturier, socialiste, le général Logerot, ancien ministre de la guerre, etc.

Le Président de la République a reçu en premier lieu le conseil général et le conseil d'arrondissement qui lui ont été présentés par M. Bouffier, président du conseil général, qui a prononcé une allocution, à laquelle M. Carnot a répondu.

Le maire de Lyon et le conseil municipal sont venus saluer le Président qui leur dit à nouveau combien il a été touché de l'admirable accueil que lui a fait hier la population lyonnaise. Les professeurs des Facultés, très nombreux, sont présentés en termes excellents par le recteur M. Charles. La Cour d'appel est ensuite introduite.

Le corps consulaire a été présenté par son doyen, le commandeur Basso, consul d'Italie,



LE CONSULAT ITALIEN PROTÉGÉ PAR LA TROUPE.

qui a souhaité la bienvenue à M. Carnot, en termes fort sympathiques, et M. Carnot lui a exprimé ses sentiments de gratitude, ainsi qu'au recteur, au président de la chambre de commerce qui avait présenté ses collègues, et à l'archevêque de Lyon, Mgr Coullié, dont le traitement, on s'en souvient, a été récemment suspendu, à la suite de la circulaire au sujet de la comptabilité des fabriques.

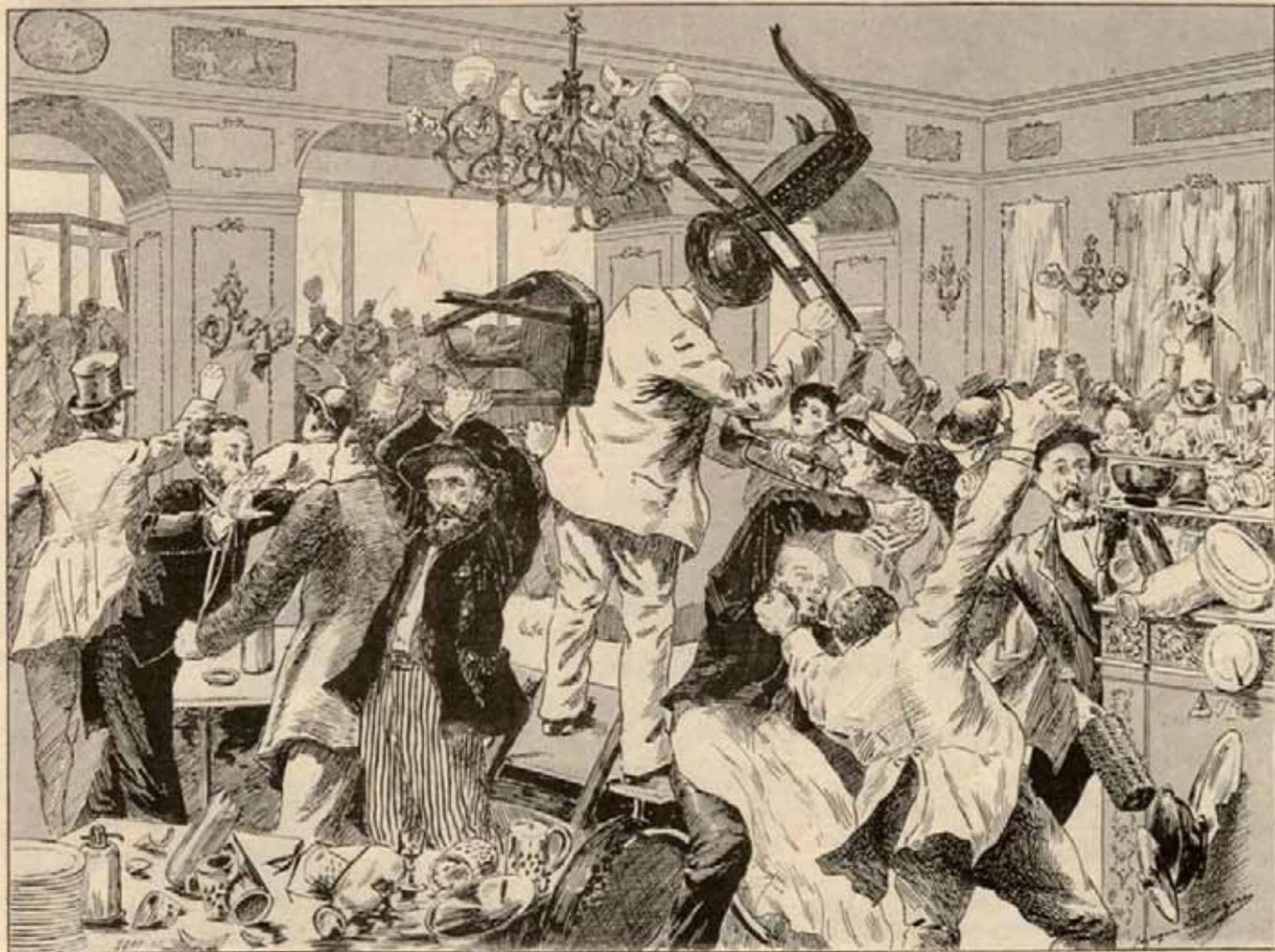
Le président du consistoire de l'Eglise réformée et le grand rabbin de Lyon ont obtenu également des réponses affables à leurs souhaits de bienvenue et à l'assurance de leur dévouement.

Les officiers étant trop nombreux au lieu, d'être introduits tous ensemble comme d'ordinaire et présentés par le général commandant le corps d'armée, chaque colonel a présenté successivement les officiers de son régiment.

Les maires du département du Rhône étaient tous venus à Lyon. Le préfet, M. Rivaud, les a présentés et a affirmé leur attachement à la République.

Le syndicat de la Chambre des notaires a rappelé que M. Carnot est l'arrière petit-fils d'un notaire.

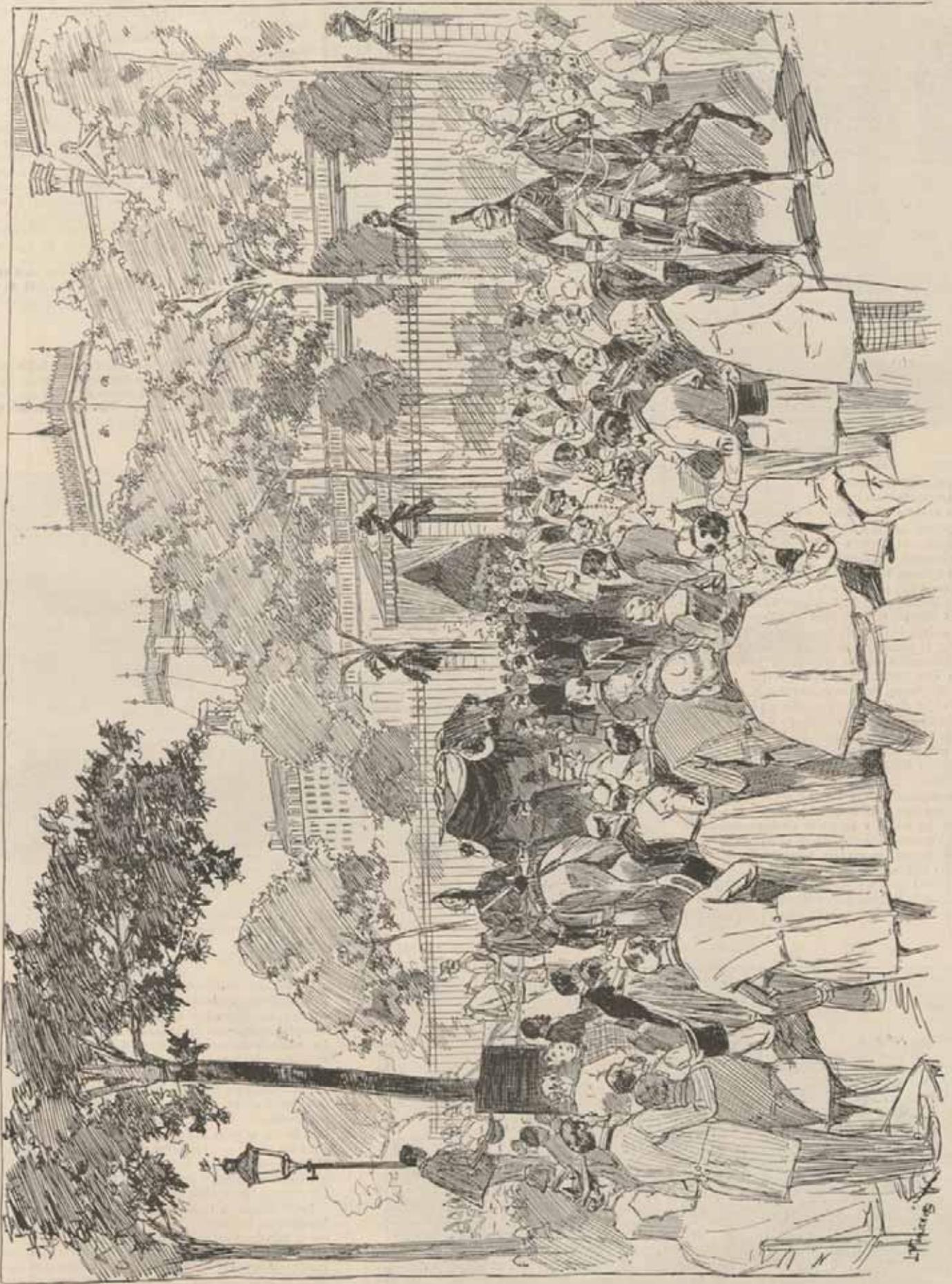
Enfin, les instituteurs du dé-



ENVAHISSEMENT DU CAFÉ CASATI.



LYON. — GRAND-THEATRE. — M. RIVAUD, PRÉFET DU RHÔNE, ANNONCE AUX SPECTATEURS L'ASSASSINAT DE M. CARNOT. — (DESSIN DE M. L. TINAYRE.)



LYON. — DÉPART DE LA PRÉFECTURE DU CORTÈGE FUNÉBRE. — (Craquis d'après nature de M. MOULIENS.)



MAISONS CARNOT ET POTHIER A NOLAY. — (Dessin de M. CARNOT.)

partement sont introduits. A midi, les réceptions étaient terminées; au cours des réceptions des décorations avaient été remises.

Un déjeuner intime a ensuite réuni à la préfecture les mêmes convives qu'au dîner de la veille, en y ajoutant le général Logerot.

A deux heures, le Président de la République, que le maire était allé prendre à la préfecture, est monté dans son landau avec M. Gailleton et les généraux Borius et Voisin, et s'est rendu à l'Exposition dont la visite a duré le reste de l'après-midi.

Sur tout le parcours, de nombreuses et enthousiastes acclamations; de tous côtés partaient les cris de « Vive Carnot! Vive la République! ». A son passage, M. Dupuy, président du conseil, a été également l'objet de flatteuses ovations personnelles.

La première visite du Président a été pour la section de la Ville de Paris, dont les honneurs lui ont été faits par M. Caumeau, vice-président du Conseil municipal de Paris, invité par le maire de Lyon, M. Gailleton.

Puis commence alors une promenade de trois heures, sous une chaleur accablante; les exposants sont tous en habit à la porte de leurs salons; à droite et à gauche, des orchestres jouant la *Marseillaise* et de toutes les travées bondées de visiteurs partent des cris nourris de: « Vive Carnot! ». Impossible de citer toutes les maisons remarquées par le Président de la République. Ce qu'il y a de certain c'est que jamais l'on n'avait fait une pareille



PRESLES EN 1884. — (Dessin de M. CARNOT.)

recette à l'Exposition et que la longue visite de M. Carnot est le couronnement de l'œuvre de M. Claret à laquelle il est juste d'associer ses collaborateurs.

Après avoir visité toutes les salles, le Président est remonté en voiture et a fait le tour du beau lac de la Tête-d'Or. Il est rentré à la préfecture au milieu des acclamations et s'est rendu au banquet offert par le conseil général du Rhône et le conseil municipal de Lyon, au palais du Commerce.

Le banquet a eu lieu dans le grand hall du palais du Commerce, il comptait plus de onze cents couverts. Le Président avait à sa gauche M. Rouffier, président du conseil général; le général Voisin et l'archevêque Coullié; à droite se tenaient M. Gailleton, maire; M. Dupuy, président du conseil; M. Fourcade, etc.

Pendant le dîner un superbe concert a été donné par la musique municipale et les élèves du Conservatoire de musique de Lyon.

A huit heures et demie, le maire s'est levé et a prononcé un toast applaudi auquel a répondu le Président par le discours suivant dont le succès a été considérable.

Monsieur le maire,

J'ai contracté en 1888, vis-à-vis de votre belle cité, une dette de reconnaissance que j'avais à cœur d'acquitter avant de toucher au terme de la mission qui m'a été confiée. Il y aura bientôt sept ans, par les représentants du pays.



LA STATUE DE LAZARE CARNOT DEVANT LA MAISON FAMILIALE A NOLAY.

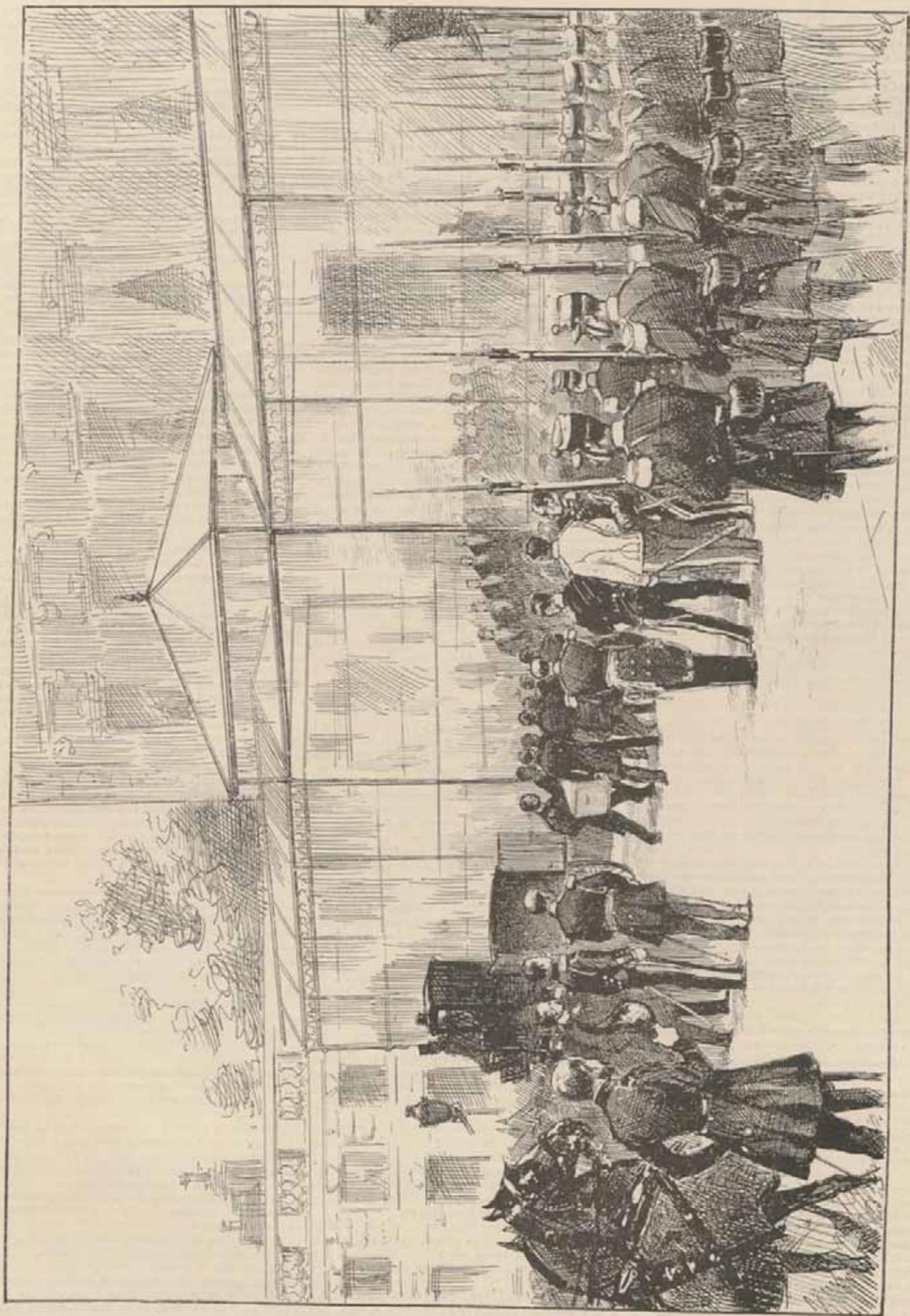
La République traversait alors une période critique de son histoire. (Marques d'assentiment.)

Tous ses adversaires déclarés ou masqués se donnaient la main pour ébranler nos libres institutions. Le suffrage universel se laissait surprendre. A la veille des glorieux centenaires de la Révolution française, à la veille de l'Exposition universelle, le doute, l'inquiétude se glissaient dans les âmes. (Nouvelles marques d'assentiment.)

La vaillante population lyonnaise n'a pas un instant faibli, et quand le gardien de la Constitution est venu lui apporter le témoignage de son dévouement et de sa foi dans les destinées de la République, il a trouvé chez elle un accueil dont, pour lui, le souvenir restera ineffaçable. (Vifs applaudissements.)

Le spectacle de cette démocratie laborieuse, déjouant tous les pièges, affirmant sa confiance dans les institutions du pays et demandant le progrès à leur développement régulier, a mis en pleine lumière l'impuissance des ennemis de la République et apporté le plus précieux encouragement aux efforts de ses défenseurs. (Applaudissements répétés.)

Que la cité lyonnaise et le département du Rhône reçoivent ici notre cordial et patriotique remerciement. (Nouveaux applaudissements.) En octobre 1888, nous donnions au commerce et à l'industrie de cette riche admirable rendez-vous à Paris pour la



PARIS. — ARRIVÉE A L'ÉLISÉE DE CONVOCATION. — (Dessin d'après nature de M. Ch. MOUL.)

joute courtoise qui devait s'engager, à six mois de là, entre les travailleurs du monde entier.

Fidèles au rendez-vous, ils ont porté dans les galeries du Champ-de-Mars, avec leur noble devise : « Honneur et Conscience », des merveilles qui ont largement contribué au rayonnant éclat de l'Exposition française. (Chaleureux applaudissements.)

Si le pays vous a dû alors une bonne part de sa gloire industrielle, il est une autre manifestation lyonnaise qui, dans des circonstances plus récentes, a fait battre les cœurs dans la France entière à l'unisson des vôtres. L'écho n'en est pas encore éteint et, en parcourant les avenues de votre cité, j'ai retrouvé aujourd'hui l'union des couleurs de deux grands peuples dont la cordiale étreinte est une garantie pour la paix du monde. (Applaudissements enthousiastes.)

Vos fêtes de l'année dernière ont continué celles de Paris et sont venues resserrer entre les deux cités ces liens de sympathie dont tout à l'heure, monsieur le maire, vous marquez si justement les bienfaisants effets. Le concours libéral de la capitale ne pouvait manquer à sa sœur lyonnaise, à son égale en activité féconde et en patriotisme. (Applaudissements.)

Dans l'entreprise grandiose qu'aujourd'hui votre courage et votre dévouement ont su mener à bien, vous êtes suivis par l'intérêt attentif du pays entier, et c'est avec une vive émotion et une joie profonde que j'ai passé, il y a quelques heures, cette superbe revue de nos forces industrielles et commerciales. Au nom du gouvernement de la République, j'aplaudis à votre succès et j'apporte à la ville de Lyon les remerciements de la France. (Applaudissements.)

Le concours de tous les efforts, l'accord, la collaboration de tous les enfants de la cité vous ont assuré ce succès et vous ont permis d'élever ce monument splendide à la gloire du travail et du génie français. (Applaudissements.) C'est un noble et salutaire exemple qui ne sera pas perdu. Dans notre chère France, il n'est plus de partis : un seul cœur bat dans toutes les poitrines, quand l'honneur, quand la sécurité, quand les droits de la patrie sont en cause. (Salves d'applaudissements.)

L'union de tous ses enfants ne saurait davantage lui faire défaut pour assurer la marche incessante vers le progrès et la justice dont il lui appartient de donner l'exemple au monde. (Nouvelles salves d'applaudissements.)

Je bois à la prospérité de la vaillante ville de Lyon et du département du Rhône.

Ce discours a été salué par des salves d'applaudissements qui se sont prolongées pendant plusieurs minutes et par les cris unanimes et enthousiastes de : « Vive Carnot ! Vive la République ! »

Le banquet a pris fin à neuf heures dix. Le cortège s'était reformé pour se diriger vers le théâtre où avait lieu une représentation de gala, donnée par les artistes de la Comédie-Française qui devaient jouer *Andromaque*.

M. Carnot avait pris place dans la première voiture. Il était arrivé à moitié de la façade du palais du Commerce donnant sur la rue de la République, à égale distance de la place des Cordeliers et de la place de la Bourse. Il était, de la part de la foule, l'objet d'ovations enthousiastes et il y répondait, comme toujours, de la façon la plus gracieuse en remerciant de la main droite et en saluant de la main gauche avec son chapeau, lorsqu'un individu s'est précipité sur son landau et en a gravi brusquement le marchepied.

Ici nous laissons la parole à un témoin oculaire qui, presque aussitôt après l'abominable attentat, nous a adressé les lignes émues qui suivent :

C'est au moment où la foule l'acclamait frénétiquement que M. le Président de la République a été victime d'un monstrueux attentat, dans la soirée du dimanche 24 juin.

Tout Lyon était en fête. Heureuse de la consécration officielle qu'il apportait à l'Exposition, la ville faisait au chef de l'État une superbe réception. Les ovations se succédaient. La foule saluait M. Carnot de cris de plus en plus enthousiastes et lui, le sourire aux lèvres, remerciait, profondément touché de cet accueil. Le landau présidentiel passait sous une véritable voûte de feu formée par des milliers de lampions lorsqu'un jeune homme s'approche précipitamment, un bouquet à la main. La foule suit des yeux. Elle voit le Président accepter les fleurs, et s'affaisser soudain au fond de sa voiture.

Il y eut un moment de stupeur profonde. Nul ne comprenait ce qui venait de se passer. Un silence de mort se fit subitement et le général Borius, désignant l'homme au bouquet, cria aux agents : « Arrêtez-le ! C'est un assassin ! »

L'homme est arrêté et la foule affolée veut le mettre à mort, bien qu'elle ignore la gravité de l'attentat. Tout le monde officiel se précipite auprès de la victime qui est immédiatement conduite au nouvel Hôtel de Préfecture.

L'hôtel départemental est merveilleusement illuminé, et la foule est nombreuse sur le cours de la Liberté pour contempler ce spectacle féérique.

Le landau entre par la grande porte que gardent des cuirassiers.

Personne dans la foule qui est là ne se doute encore du terrible malheur ; toujours évanoui M. Carnot est transporté dans le cabinet du préfet. Le docteur Gailletan, maire de Lyon, les docteurs Ollier, Dron, Poncelet, Lépine prodigent leurs soins au Président, mais tout est inutile, et à minuit quarante le premier magistrat du pays n'était qu'un cadavre.

L'assassin est un Italien. Il se nomme Caserio Giovanni-Santo. L'arme dont il s'est servi pour commettre son horrible attentat a été retrouvée dans la voiture de M. Carnot. C'est un poignard catalan dont la lame très épaisse et très pointue ne mesure pas moins de vingt centimètres.

Quand la foule a connu la nationalité du meurtrier et surtout la mort du Président, elle a été prise d'une colère folle.

Des masses de manifestants se sont formées parcourant les rues aux cris de : « A bas l'Italie ! mort aux Italiens ! » Quelques établissements tenus par des Italiens ont été mis à sac : le café Casati notamment, rue de la République, a été pris à l'assaut, chaises, tables, carafes, tout servait aux manifestants qui en un clin d'œil eurent tout brisé. A Bellecour, à Perrache, mêmes scènes. La troupe accourt balayette au canon devant le consulat d'Italie. La foule accueille les soldats aux cris de : « Vive la France ! Vive l'armée ! A bas l'Italie ! » La surexcitation est à son comble, et des mesures énergiques pourront seules prévenir de graves incidents.

C'est ainsi que s'est terminée à Lyon la fête de la paix et du travail.

E. DE ROLLAND.

L'assassin aussitôt arrêté par la foule qui voulait l'écharper, a été conduit au poste de la rue Melière, de l'autre côté du Rhône. Il a déclaré être d'origine italienne et se nommer Caserio Giovanni Santo. Il parle très difficilement le français. Il dit habiter Cette depuis six mois, être arrivé ce matin même à Lyon et être âgé de vingt-deux ans. Il déclare être anarchiste.

On l'a fouillé et on a trouvé sur lui un livret d'ouvrier qui a été signé à Paris le 20 juin 1894. Il est né à Monte-Visconti, province de Milan.

Invité à fournir de plus amples renseignements sur son état-civil, il a demandé un morceau de papier et écrit dessus : « Caserio Giovanni, Corso Duca di Genova, presso distintissima familia (sic) Magni Francesco ». Ce qui a été traduit ainsi : « Caserio Giovanni, cours du Duc-de-Gènes, chez la famille bien connue de Magni Francesco ».

Il a fait des aveux sommaires. Il a refusé d'entrer dans des détails précis, disant qu'il ne parlerait plus que devant la cour d'assises.

Tout aussitôt après l'attentat, le landau a ramené en toute hâte, le Président mortellement blessé, à l'hôtel de la préfecture. On l'a transporté à grand-peine sur le lit de la chambre où il avait passé la nuit précédente, et le docteur Gailleton lui a donné les premiers soins.

Dépendant la salle du Grand-Théâtre offrait un coup d'œil magnifique, et les spectateurs attendaient impatiemment M. Carnot pour l'acclamer.

M. Rivaud a paru dans la loge réservée au chef de l'État, et a annoncé la sinistre nouvelle.

On juge de la stupeur de l'assistance qui s'est retirée consternée, et de l'émotion de toute la ville dont les illuminations ont été éteintes aussitôt.

Immédiatement prévenue, M<sup>me</sup> Carnot a quitté Paris par train spécial à 11 heures 57 pour se rendre à Lyon.

Elle était accompagnée de ses deux fils et du docteur Planchon. Elle est arrivée à Lyon le lendemain à huit heures 5 du matin.

Peu après son départ, le terrible drame se terminait par la mort de la victime qui avait subi une très douloureuse opération pour le débridement de la plaie et qui a succombé à minuit 45.

M. Carnot a supporté avec une touchante patience ces derniers moments si cruels, et il a trouvé la force de dire quelques mots bienveillants à tous ceux qui l'entouraient, et dont la consternation se devine.

Efnia, Mgr Coullié, appelé auprès du mourant, lui a administré les secours de la religion, et c'est une mort exemplaire et chrétienne qui a servi de conclusion à cette vie sans reproches.

Le corps a été revêtu de l'habit noir et du grand cordon en sautoir, et déposé sur le lit d'honneur. Un crucifix avait été placé sur la table entre deux fenêtres. Le cadavre a été gardé par deux sœurs des hôpitaux de Lyon, à la robe noire, à la guimpe blanche avec une croix d'argent sur la poitrine.

L'arrivée de M<sup>me</sup> Carnot et de ses enfants a été déchirante. Elle a fait preuve d'un admirable sang-froid, mais par moments, des crises de larmes avaient raison de son courage. L'archevêque de Lyon lui a rendu visite dans la journée.

M<sup>me</sup> Carnot s'est refusée d'abord à l'autopsie du corps, comme elle s'est refusée à l'embaumement.

Le parquet et les médecins légistes lui firent respectueusement observer que la loi exigeait cette douloureuse pratique. On attendait la décision du conseil des ministres au sujet de l'autopsie.

C'est à deux heures qu'on a procédé à une autopsie locale, dont voici le procès-verbal :

Les docteurs en médecine soussignés ont procédé aujourd'hui à l'autopsie de M. le Président de la République française. Ils ont constaté les lésions suivantes :

La blessure siégeait immédiatement au dessous des fausses côtes droites, à trois centimètres de l'appendice xiphoidé. Elle mesurait de 20 à 25 millimètres, et la lame, en pénétrant, avait sectionné complètement le cartilage costal correspondant.

La lame du poignard a pénétré dans le lobe gauche du foie, à cinq ou six millimètres environ du ligament suspensoire. Elle a perforé l'organe de gauche à droite et de haut en bas, blessant sur son passage la veine porte, qu'elle a ouverte en deux endroits. Le trajet de la blessure dans l'intérieur du foie est de onze à douze centimètres.

Une hémorragie intra-péritonéale, fatalement mortelle a été le fait de cette double perforation veineuse.

Lyon, 25 juin 1894.

Signé : Docteurs Lacassagne, Henri Coutagne, Ollier, Rebatel, Poncelet, Michel Gangolphe, Fabre.

L'acte de décès a été dressé à une heure de l'après-midi à la préfecture où s'était transporté le secrétaire général de la mairie du troisième arrondissement, où est située la préfecture.

Après l'autopsie, le corps a été partiellement embaumé, il a été fortement piqué sur le ventre à la morphine, puis il a été rhabillé dans ses vêtements de cérémonie, et il a été procédé à la mise en bière en présence de tous les membres de la famille, du général Borius, de tous les officiers de la maison militaire et de M. Tranchau.

Le corps du Président est parti de la préfecture pour la gare de Perrache dans la soirée du 25 juin. Des soldats de la ligne formaient la haie.

À six heures et demie, le canon gronde du haut de Fourvière. Le cortège quitte la préfecture. Dès lors, l'émotion est générale. Les commandements militaires retentissent et se répercutent au loin. Instinctivement, chacun se découvre respectueusement.

Voici, ouvrant la marche, un escadron de cuirassiers, dont les trompettes sonnent de façon lugubre ; puis un landau dans lequel ont pris place l'archevêque de Lyon et son vicaire général. Ce landau précède vingt et une couronnes offertes par le préfet du Rhône, la municipalité lyonnaise, la Société alsacienne-lorraine, les employés du P.-L.-M. et les cercles républicains de la région.

Après, sur un chariot d'artillerie transformé en catafalque, le cercueil, recouvert d'un immense drapeau en soie tricolore.

Les fils du Président de la République, dont la douleur est navrante, conduisent le deuil ; ils sont suivis par M. Rivaud, M. Gailleton et toutes les autorités civiles et militaires en grand uniforme.

Le cortège est fermé par un peloton de chasseurs à cheval.

Sur tout le parcours la foule assiste au funèbre défilé avec un grand respect dans lequel perce une sincère émotion.

Place Carnot, les troupes forment le cercle et rendent les derniers honneurs au défunt.

On arrive enfin dans la cour de la gare, où se trouvent la musique du 98<sup>e</sup> et deux escadrons du 10<sup>e</sup> cuirassiers.

Le char funèbre s'arrête à l'entrée du salon où a eu lieu, samedi, la réception de M. Carnot.

On descend le cercueil, qui est porté par huit hommes jésuites sur le quai de la gare, où attendait le train qui devait l'emmenner à Paris.

M<sup>me</sup> Carnot, partie de la préfecture, accompagnée de sa fille, M<sup>me</sup> Cunisset-Carnot, et du docteur Planchon, avait déjà pris place dans le lit-salon du deu-

xième wagon. Ses trois fils vont la rejoindre une fois que le cercueil a été glissé dans un wagon-salon, où sont montés les officiers de la maison militaire de M. Carnot, ainsi que M. Tranchau, secrétaire particulier du Président.

Le corps de M. Carnot a été ramené cette nuit à Paris par le même train et avec le même horaire qui avaient été prévus pour le retour officiel du Président de la République.

Le train se composait d'un fourgon rempli de fleurs envoyés de tous les points de la France; d'un wagon-salon dans lequel était placé le cercueil, veillé par les colonels Chamoin et Dalstein, de trois wagons-lits pour M<sup>me</sup> Carnot et sa famille, et d'un wagon de première classe pour le service de la Compagnie P.-L.-M.

Il est arrivé à Paris, mardi, à trois heures et demie du matin, et, de la gare de Lyon, où attendaient un certain nombre de personnes, le cercueil a été transporté à l'Élysée où la dépouille mortelle du Président restera exposée, dans une chapelle ardente jusqu'au jour des obsèques.

Les murs extérieurs du palais sont restés nus. Seuls les candélabres qui entourent le palais et le jardin ont été allumés et garnis de crêpes. Dans la cour d'honneur, jusqu'aux balustrades de l'entablement, de grandes tentures noires ont revêtu les murs, dissimulant les petites fenêtres.

Toute la façade de l'horloge et la galerie vitrée qui conduit aux appartements de M<sup>me</sup> Carnot ont été tendues de noir. On n'a pu enlever la marquise ni les cages de verre qui ont été installées pour les bals annuels offerts par le Président. Mais on a supprimé les portes; les vitres, le grand escalier et l'antichambre ont été drapés. Des écussons portant le G, chiffre du Président, d'autres avec les lettres R. F. et des faisceaux de drapeaux ornaient les tentures.

Des ordres avaient été reçus de Lyon, à l'Élysée, pour transformer la décoration des salons du rez-de-chaussée du palais, afin de recevoir le corps du Président de la République.

Ces salons ont été tendus de draperies noires ornées de franges d'argent. Les lustres sont enveloppés de crêpes, les statues de marbre sont cachées par des tentures.

Des lampadaires ont brûlé toute la nuit, et des chaises noires seront mises à la disposition des personnes chargées de la veillée funèbre.

Des soldats ont veillé le corps du Président jusqu'au jour des funérailles.

Le public a été admis à défilé devant le cercueil qui a été exposé dans le salon du rez-de-chaussée.

Les obsèques, dont la date a été arrêtée en conseil des ministres, auront lieu le dimanche 1<sup>er</sup> juillet.

D'autre part, voici les dispositions prescrites par la marine à bord des bâtiments de l'État :

Drapeaux en deuil, pavillons en berne, vergues en pantenne, coups de canon d'heure en heure tirés par les bâtiments commandant la rade des couleurs aux couleurs.

Les corpsavants et judiciaires ont levé lundi leurs séances ou audiences en signe de deuil.

Deux dessins originaux de M. Carnot. — Grâce à l'obligeante communication d'un de nos abonnés, nous publions deux dessins qui sont à l'heure actuelle d'un très touchant intérêt.

C'est d'abord une vue du château de Presles qui a appartenu au général Carnot et au sénateur Carnot, père du Président de la République. Le château de Presles (Seine-et-Oise) est situé dans la vallée de l'Essonne, au milieu d'un parc fermé d'un côté par un affluent de cette rivière. C'est ensuite une vue des maisons Carnot et Pothier, à Nolay (Côte-d'Or).

## THÉÂTRES

THÉÂTRE DES LETTRES : *Il sont trop verts*, fantaisie rimée en un acte de MM. Gustave Scheler et Paul Plan. *La Glissade*, pièce en trois actes de MM. Max Maurey et Augustin Thierry. *L'Affaire Mancel*, pièce en un acte de M. Georges Mitchell. — L'ŒUVRE : *Frères*, pièce en un acte de M. Herman Banz; *La Gardienne*, poème dialogué de M. Henri de Régulier; *Créanciers*, tragi-comédie en prose en un acte de M. Auguste Strindberg, traduction de M. Georges Loiseau. — CENY : Reprise de la *Marie réalitrate*, de M. Léon Gaudillot.

Le Théâtre des Lettres a donné à la Comédie-Parisienne son troisième spectacle composé de trois pièces : *Il sont trop verts*, fantaisie rimée en un acte de MM. Gustave Scheler et Paul Plan; *La Glissade*, pièce en trois actes de

MM. Max Maurey et Augustin Thierry; *L'Affaire Mancel*, drame en un acte de M. Georges Mitchell.

Le petit acte de MM. Gustave Scheler et Paul Plan, *Il sont trop verts*, est un badinage poétique dans le goût des fantaisies de Ranville, gentiment rimé à la manière funambulesque inventée par le maître et si souvent imitée depuis. La scène, qui se passe entre Pierrot et Dorine, a été convenablement jouée par M. Marius Geris et par M<sup>lle</sup> Jane Morry.

En écrivant la *Glissade*, les jeunes auteurs, MM. Max Maurey et Augustin Thierry ont évidemment songé aux grandes comédies de mœurs d'Émile Augier. Ce n'est point là certes un reproche que je leur fais. Je regrette au contraire que leur imitation de cet excellent modèle soit plus apparente que profonde, qu'elle se révèle surtout par des réminiscences de forme, plutôt que par l'analogie d'une conception aussi forte et d'une observation aussi énergique. Il y a beaucoup d'inexpérience dans l'exécution de cette comédie de débutants. Le sujet pouvait donner lieu cependant à des développements intéressants; la glissade promise par le titre est celle du mari d'une honnête pauvre, que sa femme pousse dans le monde par les moyens que vous devinez. Le mari a cru sincèrement d'abord ne devoir qu'à son mérite personnel la fortune que lui vaut son infortuné conjugal.

Lorsqu'il découvre la vérité, dans le premier mouvement de sa douleur et de son indignation, il n'hésite pas à briser les vitres. Il en résulte un scandale épouvantable, et sa position est perdue. Mais sa femme l'a persuadé qu'elle avait été victime d'une colombie. Et il se drapait fièrement dans sa dignité reconquise. Cependant la misère peu à peu domptée eut caractère d'une solidité plus que douteuse. Harcelé par les créanciers, à bout de ressources, il finit par ne plus se révolter contre l'idée d'un déshonneur qui lui rendrait l'existence facile d'autrefois... Un député influent fait la cour à sa femme... Celle-ci a laissé trainer après une lettre assez tendre où le député annonce sa visite. Le mari a trouvé la lettre et s'absente pour laisser le champ libre au visiteur... L'accord tacite entre les époux est parfait, et la glissade est complète.

Toute cette dernière partie, la plus originale de la comédie, est traitée avec assez d'adresse. C'est la préparation de ce dénouement qui est insuffisante, parce que l'exposition des caractères et leur développement logique dans les scènes antérieures restent vraiment trop superficiels et trop sommaires.

Il faut citer, dans l'interprétation, M. J. Kemo, M<sup>me</sup> Dauhrive et, dans un petit rôle épisodique l'élégante M<sup>me</sup> Diony du Palais-Royal.

*L'Affaire Mancel* est de beaucoup la meilleure de ces trois pièces. Non que le sujet en soit très neuf; il serait facile d'en retrouver l'idée première dans plusieurs scènes de nos drames contemporains.

Mais M. Georges Mitchell a traité ce sujet sous une forme ingénieuse et sobre d'un grand effet dramatique. Après une absence de plusieurs jours motivée par un deuil cruel, la mort subite de sa mère, un jeune juge d'instruction de grand avenir rentre dans son cabinet et reprend sa besogne quotidienne.

Un vieux bohème, ancien notaire d'confit, condamné plusieurs fois pour chantage, et poursuivi de nouveau pour incendie volontaire, a déclaré qu'il ne voulait pas être interrogé par un autre juge d'instruction. On l'introduit. « Faites retirer tout le monde, dit-il, ce que j'ai à dire ne regarde que nous deux. » Le juge refuse d'abord. « C'est moi qui rendais visite à votre mère lorsqu'elle a été frappée de l'attaque dont elle est morte », dit tout bas le vieux drôle. Le juge fait sortir tout le monde.

« Parlez maintenant », dit-il à l'accusé. Celui-ci révèle alors au juge, enfant naturel, qu'il est son propre père, qu'il possède des lettres très compromettantes pour la mémoire de sa mère et il lui propose de lui vendre ces lettres contre une ordonnance de non-lieu. Le juge accepte le marché, s'empare des lettres, les brûle, fait rentrer tout le monde, et envoie chercher un médecin aliéniste. « Voilà un homme qui simule la folie en tenant à mon sujet les propos les plus invraisemblables, dit-il au docteur. Je vais l'interroger devant vous et je vous commets à son examen. »

On introduit alors le vieux bohème. Le juge procède à son interrogatoire dans les formes usitées. D'abord interrogé, le maître chanteur fait des signes désespérés au magistrat pour lui rappeler le marché conclu, puis tout d'un coup il comprend l'intention de son fils et éclate en imprécations furieuses : « Ah! le bandit! la canaille! il m'a roulé! ah! le gueux! Eh bien non! qu'on me juge, je dirai tout... au grand jour de l'audience, greuf! parjure!... » Il veut se précipiter sur son fils. Le garde et le greffier le maîtrisent et le font sortir malgré ses cris de rage. « Vous vous trompiez, M. le juge, conclut alors le docteur, cet homme ne simule pas la folie... Il est très réellement fou... et nous allons l'envoyer sans retard dans un cabanon dont il ne sortira certainement jamais. » « Appelez l'affaire suivante », poursuit tranquillement le juge en s'adressant au greffier qui venait de rentrer.

*L'Affaire Mancel* a été admirablement jouée par M. Dieu-

donné qui a dessiné la figure du vieux déclassé avec une intensité d'expression réaliste tout à fait extraordinaire. D'abord cynique et gouailleur lorsqu'il proposait son marché, exploitant avec une roquerie de vieux légiste l'émotion et la terreur de son fils, il est terrifiant dans l'explosion de sa colère lorsqu'il se voit joué et qu'il se débat désespérément contre l'horrible perspective du cabanon. M. Dieu-donné a joué cette scène en comédien de talent tout à fait supérieur, fort intelligemment secondé d'ailleurs par M. Marsay, d'une dignité impassible très émouvante, dans le rôle du magistrat.

Le spectacle de l'Œuvre était précédé d'une conférence dans laquelle M. Lucien Muhlfeld s'est efforcé de démontrer que la conférence en général était un divertissement inférieur, inutile et fastidieux. Il faut reconnaître que sa démonstration a été surtout excellente au point de vue expérimental. Je crois même que l'ironie du conférencier a quelque peu dépassé le but qu'il se proposait.

Pas grand chose à dire du drame de M. Herman Banz, *Frères*. Une femme perverse a trouvé moyen de se faire aimer successivement des deux frères; les deux malheureux jeunes gens découvrent et incestes involontaire et en souffrent cruellement. Il ne m'a point paru que ce thème banal, d'une antiquité si vénérable ait été rajouté, en quoi que ce soit par M. Herman Banz.

Quant au poème dialogué de M. de Régulier, la *Gardienne*, j'avoue que je n'en ai pas compris nettement le sujet.

La principale originalité du spectacle consistait dans la mise en scène et dans le mode de récitation employé. Dans un paysage de rêve, des personnages muets et vagues évoluaient derrière un transparent nébuleux faisant les gestes du dialogue, tandis que d'autres récitant, assis à l'orchestre des musiciens, déclamaient les répliques. L'effet était d'abord assez artistique, mais fatigant à la longue.

Bien autrement impressionnante a été la représentation des *Créanciers* de Strindberg superbement interprétés par M<sup>me</sup> Dorcy et par MM. Loque Poe et par M. Rameau. La semaine prochaine sera probablement vide de nouveautés en raison du deuil national qui vient de fermer nos théâtres. Je pourrai vous rendre compte à loisir de cette œuvre extrêmement intéressante.

Au théâtre Cluny, succès très honorable pour la reprise de la *Marie réalitrate*, le joyeux vaudeville de M. Léon Gaudillot.

HIPPOLYTE LEMAIRE.

## LA MODE DANS LE MONDE

Quoique la température soit devenue bien variable, oh! combien capricieuse! nous devons lui savoir gré d'avoir favorisé les réunions sportives. C'est là réellement que se trouvent réunies toutes les élégances; la lutte des toilettes a été des plus vives et aussi des plus courtoises.

Les tribunes formaient un véritable étalage des plus jolis à l'œil; quel gracieux fouillis, quel mélange de fantaisies de tous genres, de couleurs, de fleurs!

Rien de bien nouveau; la modification sensible est celle de la manche, qui tend à s'abaisser de plus en plus, la largeur des épaules reprend ses proportions naturelles; peut-être même cet élargissement est-il un peu exagéré. On ne peut pas dire que c'est laid; en élargissant les épaules, on semble diminuer la taille, ce qui rend les femmes plus sveltes.

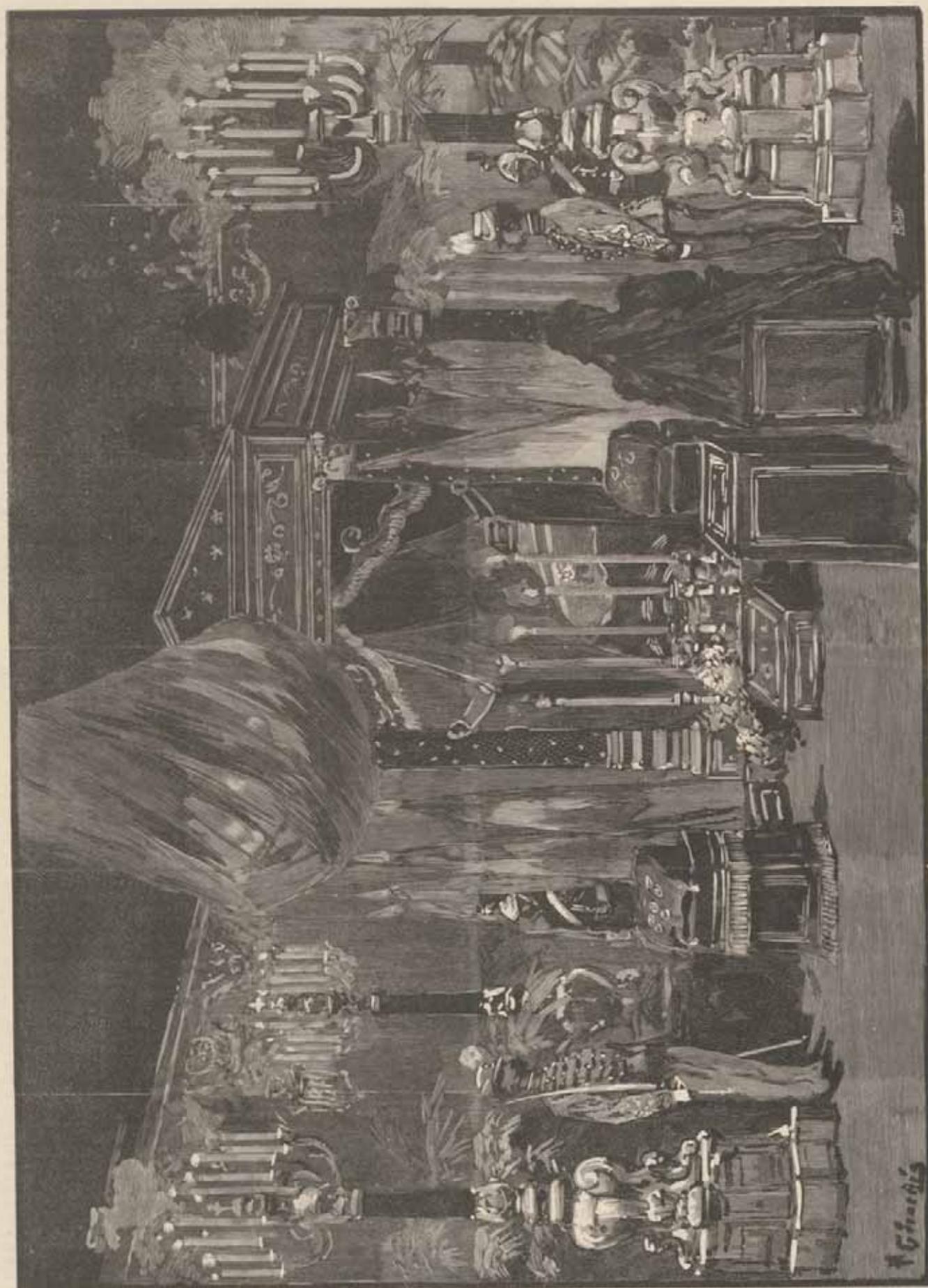
Dans ce genre modifié j'ai vu de charmants modèles, robe en mousseline de soie soufre, avec empèchement de dentelle Renaissance arrondi, mais se continuant sur le bras, enserrant une manche très bouffante qui n'était très ample qu'au milieu; un bracelet de perles séparait la dentelle et la manche; à la taille une ceinture chapelet de perles. Un volant de dentelle garnissait la jupe dans le bas.

Un autre corsage charmant et fait en tulle écru sur taffetas changeant, coupé par des entre-deux de broderie faisant bretelle et terminés en boucles, puis arrêtés par des boutons de Saxe; jupe une garnie d'entre-deux séparés par des choux de velours Ophélie.

Robe de jeune fille en taffetas rose, corsage-blouse en mousseline de soie d'une teinte un peu plus claire, garnie d'un grand col de faille rose coupé d'entre-deux de gaze pure ancienne.

On porte toutes les étoffes que nous avons tant de fois citées, les batistes dont on fait de gracieux costumes ornés de valenciennes, et relevés par des noués de couleurs sombres — les mousselines, les gazes, etc., etc.

Suivons d'un pas rapide les évolutions de la mode, et voyons au milieu de son engouement pour les fanfreluches



PARIS. — LA CHAPELLE ARDENTE A L'ÉLYSÉE. — (Dessin de M. Gérard.)

Gérard